

CONSEIL MUNICIPAL DE ST AUBIN DU PLAIN
RÉUNION DU 13 DÉCEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le treize décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle socio-éducative sous la présidence de Mme COTILLON Nicole, Maire.

Etaient présents :

Mrs et Mmes les conseillers municipaux : Olivier BERTRAND – Christophe BLANCHARD – Florence COLLARD – Nicole COTILLON – Véronique GOBERT - Lucie LANDUYT – Dominique MALLAISE - Sylvain MIRANDE – Jean-Michel MONNEAU - Patrick PASTUREAU – Thomas POINT - Chantal RATEAU - Sébastien SOULARD - Christelle TALON

Etait excusée :

Lucie COURILLAUD qui donne pouvoir à Lucie LANDUYT,

Etait absent :

Sébastien SOULARD

Secrétaire de séance : Christophe BLANCHARD

I – Adoption du compte rendu du conseil municipal du 8 novembre 2021

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

II - Compte rendu des commissions - COPIL

Commission Voirie-Environnement

DÉFENSE / INCENDIE

Sylvain MIRANDE présente son analyse concernant la défense incendie sur la commune de St Aubin du Plain et nous rappelle la principale obligation : Couverture Incendie.

Après avoir recensé les « zones blanches », on dénombre 11 zones sans Défense Incendie. Toutes les zones ne sont pas à équiper de la même manière ; il peut s'agir :

- D'installer 1 poteau Incendie : prix variant de 3 000 à 5 000 €,
- D'installer une réserve de X m³, type bâche souple (idem Lot. Les Ouches) : Prix à rechercher

Ces installations peuvent être éligibles à des subventions (DETR, CAP Relance, ...)

La commission propose de prioriser les sites où se trouvent des activités économiques et agricoles (Champagne / Le Prompt – Les Tonnelles / Pouilly) avant de regarder les sites individuels (L'Épinais - La Bazinière / L'Audebaudière / La Haute Audebaudière / Rocheroux / La Borde / Le Fonteny / La Source - La Bodinelle / Muflet).

A venir : Demande de devis d'installation de différentes tailles de bâches souples et de renforcement de canalisation en s'assurant du débit d'eau pour mettre éventuellement des poteaux Incendie.

AMENAGEMENT RUE DE LA CROIX BERNIER

A la suite de la réunion du 17 novembre 2021 avec les riverains de la Rue de la Croix Bernier et les agriculteurs ayant des champs sur cette rue, le Bureau d'Études de l'Agglo 2B doit remettre à jour le plan d'aménagement en prenant en compte des remarques suivantes :

- Mise en accessibilité PMR du Quai bus côté salle des Sports,
- Élargissement du carrefour Rue de la Chamarée,
- Élargissement du carrefour Rue du Stade.

Commission Bâtiments - Travaux

ECOLE

Des capricornes ont été détectés dans la charpente du bâtiment périscolaire / classe CE2-CM. Un traitement est nécessaire. Au-delà de cette partie à traiter de manière curative, il faut également appliquer un traitement préventif sur le reste de la charpente de l'école et du foyer des jeunes. Des devis ont été demandés à l'entreprise SAPA de Niort.

Pour la partie curative, le montant s'élève à 4 005,50 € HT.

Pour la partie préventive, le montant est de 6 693,88 € HT pour les autres locaux de l'école, et 2 762,29 € HT pour le foyer des jeunes.

Un devis a également été proposé pour le changement de la laine de verre, pour 825,94 € HT (périscolaire / classe CE2-CM), et 3 073,58 € HT pour le reste des locaux et le foyer des jeunes, sans les déductions chèques économie d'énergie.

Patrick Pastureau se renseigne auprès d'autres entreprises pour obtenir d'autres devis chiffrés.

MAM

Les deux études (amiante et résistance de la structure existante) sont faites et ne font l'objet d'aucune remarque. Les résultats ont été transmis à l'architecte

Une modification de notre approche initiale sera sans doute nécessaire pour pouvoir utiliser la clôture existante chez le propriétaire de la parcelle voisine plutôt qu'en construire une nouvelle.

COPIL

Le COPIL s'est réuni le 16 novembre et le 30 novembre 2021.

Le premier COPIL a travaillé la mise en place du marché, et le deuxième a fait le bilan de cette animation.

Le bilan du marché de Noël est positif, avec 500 passages enregistrés. Quelques améliorations sont suggérées pour l'an prochain (passage du Père Noël, banc d'huîtres, animations artistiques...)

La réunion avec les habitants est prévue le mercredi 12 janvier 2022 à 20 h pour faire le bilan des actions menées depuis le mois de juin (Épicerie, Marché de Noël, Livraison courses, cours d'informatique et d'anglais...), évaluer le ressenti des habitants sur l'évolution de l'épicerie (produits locaux, diversification...), parler de la situation juridique, constituer un collectif d'habitants. *Territoires et Conseils* sera présent pour animer cette rencontre. Une visite inspirante du Tiers-Lieu "Le Ballon" (17) sera proposée ensuite. La date du 5 janvier a été arrêté pour la distribution d'une communication à destination des St Aubinais pour cette réunion du 12 janvier.

III – Orientations budgétaires 2022

Les travaux en cours représentent de lourds investissements. Aussi, le conseil propose de ne pas en budgéter d'autres pour l'année 2022 : Agrandissement de la Maison d'Assistants Maternelles – Enfouissement des réseaux – Aménagement de la Rue de la Croix Bernier – Aménagement de l'épicerie et du local attenant – droit de préemption sur l'ancien bar-restaurant.

Une décision modificative est nécessaire pour le paiement des dernières échéances 2021 des intérêts d'emprunt.

Charges de fonctionnement

Compte 661 110 + 500 €

Compte 357 400 - 500 €

Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents

M et Mme Gérard PUAUD de Noirliu ont payé une facture d'un montant de 534,28 € TTC pour l'achat des bocaux de foie gras pour les colis de Noël pour les aînés.

Le conseil valide le remboursement de cette somme aux intéressés.

Chantal RATEAU a acheté des fournitures pour l'atelier bricolage pour le Téléthon (montant : 19,96 €).

Le conseil valide le remboursement de cette somme à l'intéressée.

IV – Tarifs 2022

Les tarifs de location de salle et des concessions du cimetières et de loyer seront revalorisés de 1,5 % avec un arrondi à l'euro supérieur. Pour les photocopies, le montant augmente de 5 centimes.

SALLE SOCIO EDUCATIVE		2021	2022
REUNION DE TRAVAIL		37,82	39,00
SALLE DE SPORT		54,13	55,00
VIN D'HONNEUR		51,25	53,00
SOIREE DANSANTE - CONCOURS BELOTE		252,40	257,00
REPAS FAMILLE ST AUBIN	CANTINE	66,57	68,00
REPAS FAMILLE ST AUBIN	CANTINE WEEK END	83,22	85,00
REPAS FAMILLE ST AUBIN	SALLE COMPLETE	117,85	120,00
REPAS FAMILLE ST AUBIN	SALLE COMPLETE WEEK END	147,31	150,00
REPAS FAMILLE EXTERIEURE	CANTINE	117,85	120,00
REPAS FAMILLE EXTRIEUR	CANTINE WEEK END	147,31	150,00
REPAS FAMILLE EXTERIEURE	SALLE COMPLETE	217,23	221,00
REPAS FAMILLE EXTERIEURE	SALLE COMPLETE WEEK END	271,54	276,00
MARIAGE ST AUBIN		217,23	221,00
MARIAGE EXTERIEUR		317,88	323,00
CONCOURS BELOTE 3E AGE LA COUDRE		30,16	31,00

SOIREE RECREATIVE EXT. A BUT NON LUCRATIF	130,75	133,00
PARTICIPATION REMISE ETAT SALLE		
1 HEURE	10,92	12,00
2 HEURES	21,83	23,00
3 HEURES	32,77	34,00
UTILISATION ABUSIVE ELECTRICITE OU CHAUFFAGE	12,01	13,00
LOYERS	2021	2022
LOYER PRESBYTERE	363,08	selon bail
PHOTOCOPIES	2021	2022
PHOTOCOPIES A4	0,20	0,25
PHOTOCOPIES A3	0,30	0,35
CONCESSIONS CIMETIERE	2021	2022
CONCESSION CIMETIERE 15 ANS	24,05	25,00
CONCESSION CIMETIERE 30 ANS	48,10	49,00
CONCESSION COLOMBARIUM 15 ANS	159,99	163,00
CONCESSION COLOMBARIUM 30 ANS	255,15	259,00

Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents

V – Point de situation Ressources Humaines

Christelle BILY, actuellement employée à l'Agglo2B, est mise à disposition de la commune jusqu'au 31 janvier 2022 sur le poste de secrétaire de mairie (70% d'un temps complet). A l'issue de cette période, la mairie et l'intéressée prendront une décision pour une éventuelle mutation. Actuellement, le secrétariat est ouvert par intermittence selon ses moments de présence.

Antoine GUICHARD, qui avait effectué une période d'essai de deux semaines avec Alain MONNEAU, pourrait bénéficier d'un contrat PEC d'une durée de 20 heures hebdomadaire, à partir du 3 janvier. Mme le Maire propose de valider ce contrat pour une durée minimale de 6 à 9 mois dans un premier temps.

Le conseil valide cette proposition à l'unanimité des membres présents.

Marion DELION, qui avait pris la suite de Claude DULIN sur la direction du périscolaire et de la cantine, ne peut pas poursuivre cet emploi après les congés de Noël car elle a trouvé un poste à temps plein et en CDI. Des candidatures sont à l'étude pour que ce poste soit pourvu au 3 janvier prochain.

VI – Effectifs de l'école pour la rentrée 2022/2023

57 élèves sont prévus pour la rentrée de septembre 2022 (+3 par rapport aux effectifs actuels).

VII – Évaluation des coûts de l'école, périscolaire et cantine pour l'année 2020/2021

Ce point sera traité lors d'un prochain conseil début 2022.

VIII – Attribution de subvention pour la fête de fin d'année pour l'école

Le tarif voté pour l'année 2021 est de 14,80 € par élève, soit pour 42 enfants St Aubinains scolarisés à l'école une subvention d'un montant total de 621,60 €.

Accord du conseil pour le versement de cette subvention

IX – Attribution de subvention (DETR, CAP 79, SIEDS)

La subvention DETR s'élève à 166 699 €, soit 39,90 % du montant total des travaux éligibles pour l'aménagement de la rue de la Croix Bernier (somme éligible : 417 803 € HT).

Une subvention du département (CAP 79) d'un montant de 7 632 € permettra de financer en partie les aménagements pour l'emplacement des containers.

X – Convention d'autorisation Droit des Sols

Pour faire suite à l'adoption du PLUI, cette convention formalise les nouvelles modalités d'instruction des différents documents d'urbanisme avec le service Urbanisme de l'Agglo2b.

Le conseil valide cette convention à l'unanimité des membres présents et autorise Mme le Maire à la signer.

XI – Convention Fonds de Concours Route de Noirlieu

Ce point est reporté pour un prochain conseil.

XII – Signature d'une convention de mutualisation avec le service informatique de l'Agglo2B

Pour avoir un regard professionnel de notre installation informatique au secrétariat (matériels et réseau), la direction du service informatique de l'Agglo2B propose une convention pour faire cette expertise (coût : 41 € par heure).

Le conseil valide cette convention à l'unanimité des membres présents et autorise Mme le Maire à la signer.

XIII – Remboursement des frais de déplacement

Un montant de 50,96 € doit être remboursé à Teresa AUGEREAU pour ces déplacements à Moncoutant (93 km) pour récupérer les commandes à Super U.

Christelle BILY doit également être remboursée d'un montant de 95,32 € pour des frais de déplacement (142 km) et d'un déjeuner pour sa formation à Niort.

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.

XIV – Démission d'un Conseiller Municipal

Sébastien SOULARD ayant quitté la commune, il a fait savoir par courrier qu'il souhaitait démissionner de son poste de conseiller municipal. Mme le Maire prend acte de cette démission et va transmettre ce courrier à la Préfecture de Niort.

XV – Rattachement à la Trésorerie de Thouars au 1^{er} janvier 2022

A compter du 1er janvier 2022, les collectivités seront rattachées à la trésorerie de Thouars. Les particuliers pourront être accueillis à la trésorerie de Bressuire pour toutes demandes de renseignements.

Le conseil doit autoriser le nouveau trésorier général de Thouars à faire les démarches pour recouvrer les sommes qui nous sont dues le cas échéant.

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents

XVI – Questions diverses

La cérémonie des vœux est prévue le vendredi 7 janvier 2022 si la situation sanitaire le permet.

Les locations des salles pourraient être remises en cause en fonction des décisions du Préfet.

L'Enquête Publique pour le projet éolien aura lieu du 6 janvier 2022 au 7 février 2022. Cinq dates de permanence ont été proposées à la préfecture.

Les colis de Noël pour les aînés seront préparés et distribués le lundi 20 décembre. Rendez-vous à 9h dans la salle du Conseil pour leur préparation.